



BAREME HONORAIRES DE LOCATION

Habitation mixte* et meublée*
(Les Pyrénées-Orientales sont situées en zone non tendue)

HONORAIRES A LA CHARGE DU LOCATAIRE :

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail :

8 € TTC du m² habitable

Honoraires de réalisation de l'état des lieux :

3 € TTC du m² habitable

HONORAIRES A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE :

Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail

8 € TTC du m² habitable

Honoraires de réalisation de l'état des lieux :

3 € TTC du m² habitable

- ****Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989, sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014.890 du 1^{er} août 2014.**
- **TVA au taux légalement en vigueur, actuellement de 20 %.**
- **Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et en fonction de la formule de révision de notre société**

Barème en vigueur au 01/09/2019

Activités exercées : **TRANSACTION – GESTION – LOCATION :**

contact@ldjimmo.fr – 04.68.07.19.02 - <http://www.ldjimmobilier.fr/>

LE DIGOL JANER IMMOBILIER « LDJ IMMOBILIER » - SARL au capital de 5.000€ - 839 609 237 R.C.S Perpignan

SIRET : 839 609 237 00020 - Siège social : 31 bis boulevard Clémenceau 66000 PERPIGNAN

Carte professionnelle n° : CPI 6601 2018 000 030 993 délivrée par la CCI de Perpignan et des Pyrénées-Orientales

N° TVA intracommunautaire : FR11839609237 - Garantie financière GALIAN, 89 rue de la Boétie 75008 Paris, à hauteur de 120.000€.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'T' shape with a horizontal line extending to the right.